

Réf: Dossier 415379

Avis de constitution

SOCIETE « DAGNOGO ENTREPRISE MAINTENANCE ET CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Anador non

loin de la mosquée Moroba, 13 BP 1290 Abidjan 13, lot :

99 îlot : 03, parcelle 162 section : CM, Lot 13, Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAGNOGO ENTREPRISE

MAINTENANCE ET CONSTRUCTION »

Objet : BTP, Construction, Import-Export Autre Activités ; Commerce Général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Anador non loin de la mosquée Moroba, 13 BP 1290 Abidjan 13, lot : 99 îlot : 03, parcelle 162 section : CM, Lot 13, Ilot 99

Dirigeant(s) M DAGNOGO YARI DJOUMAN ADAMA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03658 du 06/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47662/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

